

## Délibération N° DEL-2021-042

Le mardi 13 avril 2021 à dix-sept heures et trente minutes se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 7 avril 2021, dans la Grande Salle de la Mairie leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

**Présents :** Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Olivia BOULANGER, Mme Zelinda SCHALLER, M. Charani MROIVILI, M. Patrick DUBOIS, M. Eric CORREIA, M. Benoît LASCoux, Mme Delphine BONNIN-GERMAN, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

**Dépôts de pouvoir :** M. Erwan GARGADENNEC donne procuration à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Bernadette AUPETIT donne procuration à M. Jonathan WEINBERG, Mme Mary-Line COINDAT donne procuration à M. Eric CORREIA.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	33	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Guillaume VIENNOIS est désigné secrétaire de séance.

Direction des Services Techniques

### **11. Approbation d'une convention de passage et d'une convention de mise à disposition d'un terrain avec le Syndicat des Energies de la Creuse (23)**

Rapporteur : Christophe MOUTAUD

Le Syndicat des Energies de la Creuse est chargé de réaliser des travaux de sécurisation du réseau électrique basse tension à Clocher sur la commune de Saint-Sulpice-Le-Guérotois.

Cette opération qui consiste à remplacer le réseau en fils nus par du câble torsadé isolé nécessite d'une part l'implantation d'un poste de transformation et d'autre part la réalisation de tranchées sur la parcelle cadastrée BL n° 167, dont la Ville de Guéret est propriétaire.

A cet effet, il est demandé au Conseil municipal d'approuver les 2 projets de convention joints en annexe, à savoir :

- la convention portant mise à disposition du terrain pour le poste de transformation qui serait conclu pour une durée de 35 ans à compter du 3 décembre 2019, date de signature du contrat de concession de distribution publique d'énergie électrique,
- la convention de passage sur la parcelle.

L'extrait cadastral sur lequel est repérée en hachures la parcelle concernée par ces 2 conventions est également joint en annexe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

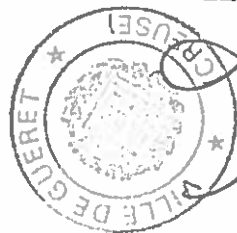
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les demandes du Syndicat des Energies de la Creuse,

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver la conclusion des conventions portant mise à disposition du terrain pour l'implantation d'un poste de transformation et de passage sur la parcelle cadastrée BL n° 167
- d'autoriser Madame le Maire à signer lesdites conventions ainsi que les actes liés à ce dossier.

adoptée à l'unanimité  
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,



Marie-Françoise  
FOURNIER